

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

2 juillet 2018

---

RATIFICATION DE L'ORDONNANCE N° 2017-1252 PORTANT TRANSPOSITION DE LA DIRECTIVE 2015/2366 CONCERNANT LES SERVICES DE PAIEMENT DANS LE MARCHÉ INTÉRIEUR - (N° 1105)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

**AMENDEMENT**

N° 2

présenté par  
Mme Hai

-----

**ARTICLE 6**

Après l'alinéa 43, insérer l'alinéa suivant :

« a bis) À la cinquième ligne de la seconde colonne du même tableau, la référence : « la loi n° 2010-737 du 1<sup>er</sup> juillet 2010 » est remplacée par la référence : « la loi n° du » ; ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement de coordination.